

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

---

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

---

**Séance du 24 septembre 2004  
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri  
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max  
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**AMBARES / EYSINES - Construction des nouvelles stations d'épuration de Sabarèges et de Cantinolle - Aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Autorisations**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par un courrier du 29 novembre 2001, la Communauté Urbaine de BORDEAUX a communiqué les dossiers complets concernant :

- d'une part, la reconstruction de la station d'épuration de Sabarèges à AMBARES,
- d'autre part, la reconstruction de la station d'épuration de Cantinolle à EYSINES

en vue de leur présentation devant la Commission d'Intervention d'Aides de l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE.

Ces deux opérations ont été inscrites dans le programme du Schéma Directeur des Eaux Résiduaires Urbaines adopté en 1998, dans le Contrat d'Agglomération (1997-2001) signé entre la Communauté Urbaine de BORDEAUX et l'Agence de l'Eau, prévoyant une subvention maximale pour ces deux opérations au taux de 40 %, ainsi que dans le Contrat d'Agglomération BORDEAUX METROPOLE 2000 – 2006 signé le 22 décembre 2000.

La Société WABAG, lauréat unique, a été désignée pour l'exécution des travaux de reconstruction des deux stations précitées.

Les montants des marchés s'élèvent respectivement à :

- 15 113 706,67 € T.T.C. pour Sabarèges
- 15 165 556,28 € T.T.C. pour Cantinolle.

et les travaux sont actuellement en cours de réalisation.

Compte tenu de l'état d'avancement des deux chantiers et des éléments financiers transmis, la Commission d'Intervention d'Aides de l'Agence de l'Eau réunie le 14 juin 2004, s'est prononcée favorablement pour l'octroi de deux subventions maximales concernant la 4ème et dernière phase de financement. Cette aide a été calculée sur la base des montants hors taxes des dépenses retenues et se décompose comme suit :

|                              | <b>Montant aidable<br/>retenu en € HT</b> | <b>Montant de l'aide<br/>au taux de 40 % en €</b> |
|------------------------------|---|---|
| <b>Sabarèges</b>             |   |   |
| 4ème phase<br>de financement | 1 673 890                                 | <b>669 556</b>                                    |
| <b>Cantinolle</b>            |   |   |
| 4ème phase<br>de financement | 944 360                                   | <b>377 744</b>                                    |

Soit une subvention maximale totale de **669 556 + 377 744 = 1 047 300 €** pour les deux stations.

Pour mémoire, les conventions précédentes, autorisées par les délibérations n°2002/0395 du 31 mai 2002, 2002/0878 du 22 novembre 2002 et 2004/0151 du 09 mars 2004, relatives aux financements des phases 1, 2 et 3 (terrassement, génie civil et équipements) ont octroyées :

- une subvention d'un montant de 4 269 792 € pour la station Sabarèges ;
- une subvention d'un montant de 4 378 665 € pour la station Cantinolle,

L'octroi des deux concours financiers distincts nécessite la signature des conventions (ci-annexées) entre l'Agence de l'Eau et la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

Les recettes correspondantes seront à créditer au budget annexe assainissement, Chapitre 13, Compte 13111, CRB O200.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer les conventions distinctes à intervenir entre notre Etablissement Public et l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
14 OCTOBRE 2004**

M. JEAN-PIERRE TURON



